



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-quatre,
Le 09 avril à 19h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle de réunion du PNR aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 26/03/2024

Date d'affichage : 26/03/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 126
- présents : 39
- votants : 56

Nombre de voix :

- en exercice : 385
- présents : 154
- procurations : 117

- nombre total de voix exprimées : 271

Etaient présents avec voix délibérative :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Marie-Paule BRAND, Hervé CAGNON, Thierry CARTIER, David CHATELAIN, Olivier CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Kévin FADIN, Baptiste FAYARD, Jean-Michel FEUVRIER, Pascal GODIN, François JACQUOT, Raphaël KRUCIEN, Lydie LAB, Jean-François LEGRAND (S), Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Christian MAUVAIS, Francine MISERE, Philippe MITTAG, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Vivien PERRET-GENTIL, Roland PERROT, Manuela RAMBAUD, Gilles ROBERT, Dominique RONDOT, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Michel TROUILLOT, Franck VILLEMAIN, Christelle VUILLEMIN, Marielle WILCZAK, Pierre-Jean WYCART.

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Patrick BOISSEININ, Cédric BÔLE, Léon BONVALOT, Christine BOUQUIN, Dimitri COULOUVRAT, Anthony CUENOT, Jean-Philippe DA COSTA, Pascal DUFFNER, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Florian GAIFFE, Suzanne GUERRIN, Bénédicte HERARD, Eric HOULLEY, Bernard JACQUET, Pascal JACQUOT, Céline JEAMBRUN, Régis LIGIER, Catherine MAUVAIS, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Raphaël PEQUIGNOT, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Emmanuel SAULNIER, Pierre VAUFREY, Marcelline VIPREY, Céline VUILLEMIN.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Patrick BERTIN, Aurélie BESCHET, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Jérôme BOILLON, Martial BOURNEL-BOSSON, Justine BRIQUEZ, Michèle CACHOT-USUNIER, Benoît CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Philippe CHOLET, Pascal CLEMENCE, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Pierre DEVILLERS, Alain GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Thierry HOUSER, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Nicolas MARGUET, Olivier MESNIER, James MICHEL, Joelle MOUGIN, Denis NARBAY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Catherine RACINE, Christian RAMEL, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Pascal ROUGNON, Laurent ROUSSET, Yves ROY, Fabien ROYER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Pascal STUDER, Véronique TATU, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMIN, François VILLIER, Jérôme VOINET, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN.

Ont donné pouvoir :

Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Cédric BÔLE a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Dimitri COULOUVRAT a donné pouvoir à Dominique RONDOT,
Anthony CUENOT a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Pascal DUFFNER a donné pouvoir à Jean-François LEGRAND (S),
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Boris LOICHOT,
Eric HOULLEY a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Jean-Noël CUENOT,
Céline JEAMBRUN a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Elisabeth REDOUTEY a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Catherine ROGNON a donné pouvoir à Christelle VUILLEMIN,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Kévin FADIN,
Marcelline VIPREY a donné pouvoir à Vivien PERRET-GENTIL,
Céline VUILLEMIN a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate le quorum et ouvre la séance.

Mme Dominique Mollier a été élue secrétaire.

Objet : 2024-021 Participation au festival photo « de Maîche avec la nature »

CONTEXTE :

La 1ère édition du festival « De Maîche avec la nature » s'est tenue du 15 au 17 septembre 2023 dans le Parc du château du Désert, organisée par l'association « Focus Nature Haut-Doubs ». Outre les nombreux photographes présents et le marché de producteurs locaux, une vingtaine de structures étaient au rendez-vous, dont l'équipe technique du Parc naturel régional (PNR) du Doubs Horloger. Le vendredi était dédié aux scolaires avec la visite de plusieurs écoles du secteur. Les journées grand public ont quant à elles rencontré un franc succès avec plus de 5000 visiteurs. Face à cet engouement, une deuxième édition se prépare du 6 au 8 septembre 2024. Pour cette dernière, le PNR du Doubs Horloger a été sollicité par l'association « Focus Nature Haut-Doubs » pour renforcer le partenariat pour cette édition.

DESCRIPTION :

- **Forum de l'environnement** : Une conférence sur le concept du « One Health » serait également proposée et co-animée par l'équipe technique du Parc dans le cadre des actions portées en ce sens.
- **Concours photo** : Par ailleurs, nous souhaitons profiter de cette nouvelle édition et du succès rencontré lors de la précédente, pour mettre à l'honneur le PNR du Doubs Horloger à l'occasion du concours photo lancé en amont de l'événement. L'un des cinq thèmes retenus par les membres de l'association est « Les richesses naturelles du Parc naturel régional du Doubs Horloger ». Ce thème permet de valoriser les 94 communes du territoire et les patrimoines qui le composent, tout en donnant de la visibilité au Parc. Les photos sélectionnées par un jury mais aussi par le grand public sous forme de vote se verront intégrer une exposition semi-permanente dans le Parc du Château du Désert. Les photographies pourront également être valorisées via les réseaux sociaux et sur nos différents outils de communication. La Ville de Maîche remet un prix pour la catégorie « Relation Homme / nature », tandis que le magasin de photo IPLN offre un prix pour les catégories « Paysages », « Animaux sauvages » et « Macrophotographie ».

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide :

- **De participer à la remise d'un prix du concours photo pour la catégorie « Parc naturel régional du Doubs Horloger » en offrant un séjour chez l'un ou plusieurs bénéficiaires de la Marque Valeurs Parc à hauteur de 500€.**
- **De participer aux frais de vernissage pour la soirée institutionnelle à hauteur de 300€.**

Approbation à l'unanimité par le Conseil syndical

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

